



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS  
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 250-F  
31 mars 1998  
Original: anglais

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

*Pour action*

---

SÉANCE PLÉNIÈRE

RAPPORT RELATIF AUX SESSIONS SPÉCIALES SUR LES RÔLES  
RESPECTIFS DES HOMMES ET DES FEMMES

Malte, CMDT-98, 22, 25 et 27 mars 1998

**1 Allocution d'ouverture de M. Ahmed Laouyane, Directeur du BDT**

Le Directeur du BDT a invité les participants à la Session spéciale à réfléchir aux moyens de mettre en place une *société de l'information* tenant compte de l'évolution rapide du secteur, l'objectif étant d'élaborer des politiques et des programmes de développement des infrastructures, ainsi que des stratégies de financement et de mise en valeur des compétences n'ignorant pas les différences entre hommes et femmes. Il a souligné que l'une des principales conséquences du développement des télécommunications était la profonde modification des caractéristiques de l'emploi. Le Directeur a prié instamment les participants de prendre des mesures pour que les administrations des télécommunications, le secteur public et le secteur privé pratiquent une politique de l'emploi favorisant l'équilibre entre hommes et femmes, tant au niveau du personnel professionnel que du personnel administratif.

**2** La Session spéciale a élu responsables les personnes suivantes:<sup>1</sup>

- Président: K.S. Maluki (Kenya);
- Vice-Présidents: Tara Hennessy (Canada), Valérie D'Costa (Singapour), Pius Griffiths (Ghana);
- Rapporteur: Gillian Marcelle (INTECH);
- Secrétaire de la Session spéciale: Patricia Faccin, BDT.

---

<sup>1</sup> Les responsables de la Session spéciale sont élus à titre individuel.

### 3 Résumé analytique

- Appuyer la création d'un groupe d'action qui serait chargé de mener à bien diverses activités visant à faire en sorte que les hommes et les femmes des pays en développement puissent bénéficier, dans des conditions justes et équitables, des avantages des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information.
- Accepter le fait que les femmes et les autres groupes jusqu'à présent défavorisés devraient se voir offrir la possibilité de participer pleinement et d'avoir accès aux services et infrastructures de télécommunication. Le Groupe a reconnu qu'une meilleure utilisation des ressources humaines et des compétences des femmes permettrait d'enrichir sensiblement le vivier de compétences nécessaires pour la nouvelle société de l'information.
- Ces programmes permettraient également d'harmoniser les travaux du BDT avec ceux des institutions des Nations Unies et les Etats Membres ayant souscrit à l'idée de privilégier une démarche tenant compte des rôles respectifs des hommes et des femmes dans tous les programmes et les projets du système des Nations Unies.
- Plusieurs propositions précises ont été formulées quant à la façon dont le programme de l'UIT-D pourrait tenir compte des rôles respectifs des hommes et des femmes. Ces propositions portent sur les points suivants:
  - Intégrer la notion de démarche tenant compte des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la Campagne relative au droit universel de communiquer.
  - Appuyer l'idée d'intégrer une démarche tenant compte des rôles respectifs des hommes et des femmes dans les politiques, les programmes de travail et les projets de l'UIT-D, y compris les commissions d'études, les séminaires, les conférences et les ateliers. Les travaux du groupe d'action porteront en priorité, sans toutefois s'y limiter, sur les politiques, les projets et les programmes relatifs aux réseaux de télécommunications rurales, à l'accès universel, à la radiodiffusion, aux télécommunications en tant que service social, à la mise en place de télécentres, à la télé médecine, au téléenseignement, aux télécommunications et au commerce, ainsi qu'aux télécommunications et à l'environnement. Il a été admis qu'en augmentant le nombre de spécialistes femmes détachées par les administrations, les Membres des Secteurs et le système des Nations Unies pour prendre part à ces activités, l'UIT-D serait mieux à même de s'acquitter de ces tâches importantes.
  - Intensifier les activités de collecte de données entreprises par l'UIT, y compris les séries d'indicateurs des télécommunications, afin de fournir des statistiques ventilées par sexe.
  - mettre en oeuvre un programme d'action global visant à accroître le nombre de femmes occupant des postes à responsabilité divers dans le secteur des télécommunications. Selon les indications fournies aux participants à la Session spéciale, les femmes sont sous-représentées aux niveaux professionnel et technique dans la plupart des administrations. Il en est de même en ce qui concerne les cadres supérieurs des organismes publics et de réglementation ainsi que du secteur privé. Au nombre des mesures propres à améliorer cette situation figurent par exemple la formation technique et la gestion pour les femmes, le recrutement et l'adoption de politiques de l'emploi prenant en considération les besoins des femmes, l'amélioration de l'utilisation des ressources humaines disponibles et, enfin, les activités visant à encourager et à favoriser la participation des femmes aux activités du secteur privé.

#### **4 Exposés présentés pendant les sessions**

Pendant les deux premières sessions, les contributions suivantes ont été présentées:

- Marilyn Carr et Swasti Mitter, UNIFEM/UNU-INTECH "Les femmes et les télécommunications - Programme d'action" (Document 38)
- Geetha Paul, Department of Telecommunications, Inde "CMDT-98 - Questions d'égalité" (Document 41)
- K.S. Maluki, Kenya Posts & Telecommunications Corporation "Gender Issues in Telecommunications" (Documents 79 et 142)
- Ali Habsou, SONITEL, Niger "La femme et le développement des télécommunications" (Document 40)
- Tara Hennessy, Industry Canada "Women in the Global Knowledge Economy" (Document 88)
- Tony Zietoun, ACIDI, Canada "Gender Equity, Telecommunications Development and the ITU" (Document 128)
- Christine Pech, France Telecom "A Brief Statement on Gender issues related to Telecommunications" (Document 81)
- Elisabeh Nzagi, Tanzania Communications Commission "Gender issues" (Document 136)
- Iris Struiken-Wijdenbosch, TELESUR "Contribution on Gender Issues" (Document 171)

#### **5 Adoption d'une Résolution**

A sa troisième séance, le 27 mars, les participants à la Session ont examiné et approuvé une proposition concernant l'adoption d'une Résolution relative aux rôles respectifs des hommes et des femmes et à la politique des télécommunications dans les pays en développement. Le projet de Résolution et le mandat du groupe d'action (voir l'annexe) ont été soumis à la plénière.

Les participants à la Session ont également demandé à des participants de se porter volontaire pour faire partie du groupe d'action, afin de tenir compte des six programmes du Plan d'action de La Valette et de veiller à ce que toutes les régions y soient représentées.

---